

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE

OCTOBRE 2000

Vol. 1, n° 1

■ **GESTION À LONG
TERME : RÉGIMES DE
PENSION D'EMPLOYEURS**



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Les centres de consultation régionaux de Statistique Canada dans les principales villes canadiennes

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(780) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le W3 :
<http://www.statcan.ca>

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes/abonnements

Ce produit peut être commandé par

- Téléphone (Canada et États-Unis) **1 800 267-6677**
- Télécopieur (Canada et États-Unis) **1 877 287-4369**
- Courriel **order@statcan.ca**
- Poste Statistique Canada
Division de la diffusion
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario) K1A 0T6
- En personne au bureau régional de Statistique Canada le plus près de votre localité ou auprès des agents et librairies autorisés.

Lorsque vous signalez un changement d'adresse, veuillez nous fournir l'ancienne et la nouvelle adresse.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Gestion à long terme : régimes de pension d'employeurs

- Plus de 5 millions d'employés canadiens étaient assujettis à un régime de pension d'employeur ou de syndicat en 1998. L'actif total dans ces régimes, également connus sous le nom de régimes de pension agréés (RPA), atteignait plus de 644 milliards de dollars. Cette somme était de loin supérieure à la somme combinée détenue dans le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec (deux régimes publics) et dans les divers régimes enregistrés d'épargne-retraite.
- Les «caisses de retraite en fiducie», une forme de RPA, ont connu beaucoup de succès grâce à l'investissement des cotisations dans le marché boursier et dans celui des obligations. Les revenus de placements provenant de ces sources sont devenus plus de 12 fois plus grands entre 1976 et 1998, passant de 1,6 milliard de dollars à 20,5 milliards de dollars. Ils constituent maintenant la plus importante source de revenu, dépassant largement la valeur combinée des cotisations d'employeurs et d'employés.
- Les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie procèdent aussi à l'achat et à la vente d'actions. Le secteur entier affiche un profit net tiré de ces transactions depuis plusieurs années, et les montants ont considérablement augmenté depuis 1990, atteignant 23,5 milliards de dollars en 1998.
- Les gestionnaires des caisses de retraite sont tenus par la loi de s'assurer que les futurs retraités en reçoivent les bénéfices. La composition de l'actif de même que les stratégies de placement qu'ils ont choisies au cours des années 90 garantissent pour ainsi dire le respect de cette obligation.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPF au catalogue).

**Nous
vous offrons
encore plus!**
Une réduction de 20 %
sur un abonnement de 2 ans!
Seulement 92,80 \$ (taxes en sus)
Une réduction de 30 %
sur un abonnement de 3 ans!
Seulement 121,80 \$
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à L'emploi et le revenu en perspective!



BON DE COMMANDE



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



COMPOSEZ

1 800 267-6677
Utilisez votre carte VISA
ou MasterCard. De l'extérieur
du Canada et des États-Unis
et dans la région d'Ottawa,
composez le (613) 951-7277.



TÉLÉCOPIEZ AU

1 800 889-9734
(613) 951-1584

*Veillez ne pas envoyer de confirmation pour
les commandes faites par téléphone/télécopieur.*



COURRIEL

order@statcan.ca

Nom _____
Entreprise _____ Service _____
Adresse _____ Ville _____ Province _____
Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH.
N° de TPS R121491807.
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada*.
PF 097042

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte : MasterCard VISA
N° de carte _____
Signature _____ Date d'expiration _____
Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____
 Paiement inclus _____ \$
 N° du bon de commande _____
Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	58,00		
2 ans	92,80		
3 ans	121,80		
Total			
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

Gestion à long terme : régimes de pension d'employeurs

Robert D. Anderson

Certains aspects des programmes de revenu de retraite du Canada sont bien connus de la majorité de la population. Le gouvernement fédéral et celui du Québec assument la responsabilité du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ), et les choix opérés par les ministres concernés font l'objet de débats publics et législatifs. Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est un autre élément bien connu de la planification de la retraite.

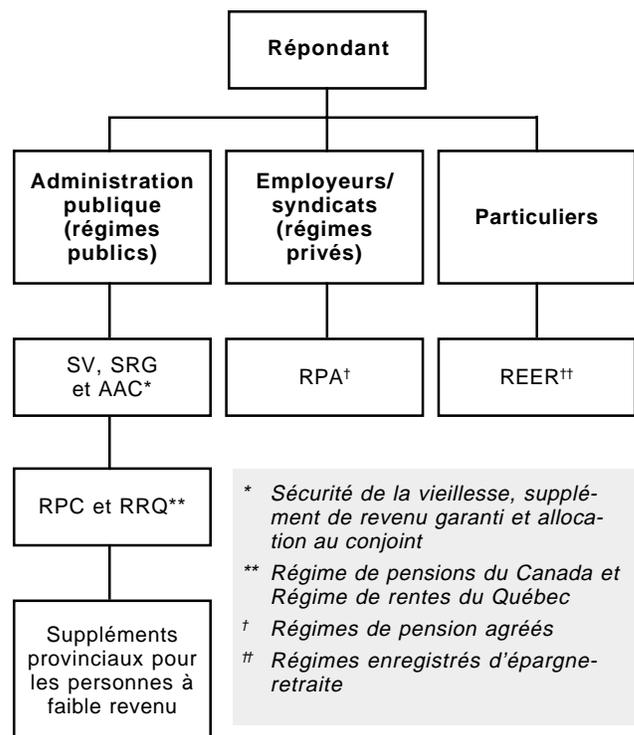
Par contre, les gens connaissent moins une autre forme d'épargne-retraite, soit les régimes de pension offerts par de nombreux employeurs ou syndicats. Ces régimes représentent pourtant l'une des principales sources de revenu de retraite de millions de Canadiens. Les sommes qui y sont versées sont investies dans une vaste gamme de marchés financiers afin que les cotisants puissent profiter des bénéfices qui en découlent au moment de leur retraite.

Le présent article traite de ces régimes de pension dans le contexte général des grands programmes de revenu de retraite et porte sur la stratégie de placement qui leur est connexe.

Afin de les distinguer du RPC et du RRQ, deux régimes publics, les régimes de pension d'employeurs ou de syndicats sont souvent appelés «régimes privés» (figure). On les appelle également les régimes de pension agréés (RPA) car ils doivent être agréés auprès de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) et par l'une des autorités de surveillance des pensions. Ces régimes sont offerts par les employeurs ou les syndicats des secteurs public et privé de l'économie.

Robert D. Anderson est au service de la Division de la statistique du revenu. On peut communiquer avec lui au (613) 951-4034 ou à robert.anderson@statcan.ca.

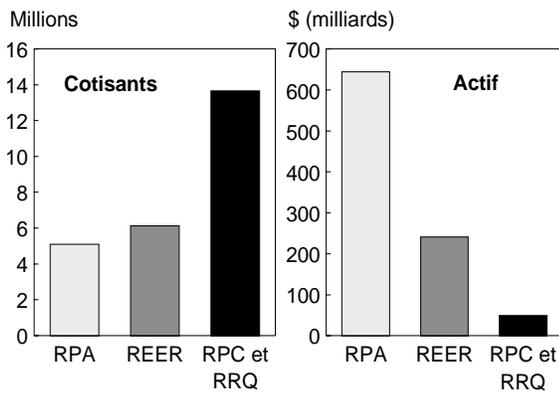
Figure : Programmes de revenu de retraite



Importance relative des différents régimes

L'évaluation des régimes, selon qu'elle se fonde sur le nombre de participants ou sur l'actif accumulé, donne deux images différentes de l'importance relative de chacun¹ (graphique A). Sous l'angle du nombre de participants, les régimes publics (RPC et RRQ) sont de loin les plus imposants puisqu'on y retrouvait 13,7 millions de cotisants en 1998. La cotisation à ces régimes est obligatoire pour les travailleurs qui occupent un emploi. Les REER comptaient environ 6,1 millions de cotisants, ce qui manifeste bien la popularité de ces produits de planification de la retraite facilement accessibles. Enfin, plus de 5 millions de personnes étaient assujetties à un RPA.

Graphique A : Les régimes publics affichent le plus grand nombre de cotisants; les RPA affichent l'actif le plus important.



Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie, 1998

La comparaison entre les régimes selon leur actif accumulé offre cependant un tableau différent quant à leur importance relative. Le RPC et le RRQ—ayant le plus grand nombre de cotisants—détenaient un actif de moins de 50 milliards de dollars à la fin de 1998, ce qui les place au dernier rang des trois régimes. L'actif accumulé dans les REER s'élevait à 241 milliards de dollars, tandis que celui accumulé dans les RPA—ayant le plus petit nombre de cotisants—atteignait 644 milliards de dollars².

La valeur de l'actif s'est accrue de 138 % pour les RPA et de 200 % pour les REER au cours de la période de 1988 à 1998. À l'opposé, l'actif combiné du RPC et du RRQ a diminué (tableau).

Mécanismes de financement

Les RPA sont le plus souvent financés au moyen d'un accord de fiducie. Les sommes relevant de la plupart des autres RPA sont détenues en fonction d'une disposition de revenu consolidé qui est administrée par le gouvernement fédéral et certains gouvernements provinciaux. Ces dispositions couvrent la plupart des fonctionnaires fédéraux, le personnel de la GRC et les membres des Forces armées. Certains RPA sont également financés par l'entremise de contrats de compagnies d'assurances et par les rentes du gouvernement du Canada, bien que les sommes ainsi détenues soient relativement petites. Une caractéristique commune à tous les RPA est leur mode de traitement fiscal par l'ADRC : les montants cotisés à ces régimes ne sont pas imposés, mais les prestations versées le sont. Les RPA diffèrent les uns des autres en ce qui concerne le mécanisme de financement, les modalités et conditions, ainsi que le placement des fonds.

Un mécanisme de financement est défini au moyen d'un document juridique qui décrit l'obligation des gestionnaires des caisses de retraite (par exemple, une société de fiducie ou une compagnie d'assurances) à l'endroit du régime de pension. La convention de gestion financière est enregistrée auprès de l'organisme de réglementation compétent en matière de pensions

Tableau : Actif accumulé au chapitre des programmes de revenu de retraite, au 31 décembre

	1988		1990		1992		1994		1996		1998	
	\$ (milliards)	%										
Total	402,1	100,0	489,2	100,0	588,5	100,0	691,1	100,0	803,5	100,0	935,0	100,0
RPC et RRQ	50,8	12,6	55,0	11,2	56,9	9,7	54,4	7,9	51,6	6,4	49,4	5,3
RPA	270,8	67,3	324,2	66,3	384,3	65,3	452,7	65,5	528,1	65,7	644,4	68,9
En fiducie	156,1	38,8	198,1	40,5	235,4	40,0	290,8	42,1	351,1	43,7	438,3	46,9
Gouvernement	86,3	21,5	95,0	19,4	112,8	19,2	121,6	17,6	137,0	17,0	160,7	17,2
Autre*	28,3	7,0	31,1	6,4	36,1	6,1	40,4	5,8	40,0	5,0	45,4	4,9
REER**	80,5	20,0	110,1	22,5	147,3	25,0	184,0	26,6	223,8	27,9	241,2	25,8

Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie

Nota : Les valeurs monétaires ne sont pas corrigées en fonction de l'inflation.

* Comprend les contrats de compagnies d'assurances et les rentes du gouvernement du Canada.

** Les réserves dans les REER autogérés ne sont pas comprises.

ou auprès de l'ADRC. Les modalités du régime précisent, entre autres, les personnes qui sont admissibles au régime ou celles qui sont obligées d'y adhérer, les cotisants, les prestations qui seront versées et les conditions du versement, ainsi que les modes permis de placement des actifs de la caisse de retraite.

À l'instar du RPC et du RRQ, un bon nombre de RPA requièrent des cotisations d'employés, mais ce n'est pas le cas de tous les RPA. Les régimes «contributifs» regroupent environ 73 % de tous les participants à des RPA, y compris pratiquement tous les participants du secteur public. Les régimes non contributifs sont offerts presque exclusivement par des employeurs du secteur privé.

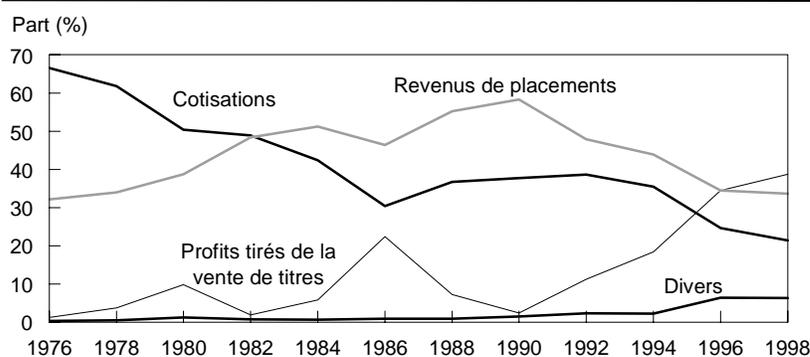
Placement des fonds

Les sommes détenues en vertu d'un accord de fiducie («caisses de retraite en fiducie») sont investies dans les marchés financiers. Celles détenues en vertu d'une disposition de revenu consolidé ne l'étaient pas jusqu'à récemment³ : les cotisations des employés faisaient partie des recettes fiscales générales et n'étaient pas investies ni destinées au versement futur de prestations.

Le reste de cet article porte sur les caisses de retraite en fiducie, qui représentent 68 % de tous les actifs des RPA. Ce sont les sommes constituant ces caisses de retraite qui sont investies dans les marchés financiers. Leur croissance explique en grande partie l'augmentation de la valeur totale des RPA.

En 1998, les caisses de retraite en fiducie avaient un actif disponible d'un peu plus de 438 milliards de dollars à investir dans les marchés financiers. En plus des cotisations des employés et des employeurs, diverses sources de

Graphique B : Dans le cas des RPA en fiducie, l'importance relative des sources de revenu a considérablement changé.



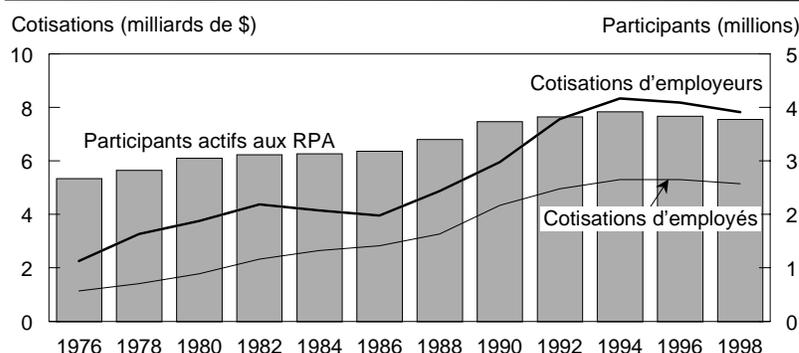
Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie

revenu composent ces caisses de retraite : revenus de placements provenant des intérêts sur obligations et des dividendes en actions; profits tirés de la vente de titres (actions et autres types de participation au capital); placements immobiliers et hypothécaires, de même que placements à court terme. L'importance de certaines de ces sources a considérablement changé au fil des années, suivant l'évolution des différentes forces économiques et des stratégies de placement (graphique B).

Le changement le plus remarquable survenu au cours des deux dernières décennies est peut-être la perte de l'importance relative des cotisations comme source de revenu. Cela étant dit, pendant la période étudiée (de 1976 à 1998), les cotisations ont presque quadruplé, passant de 3,4 milliards de dollars à 13,0 milliards de dollars (graphique C).

Si les cotisations ont diminué en importance relative, c'est parce que les revenus et recettes provenant d'autres sources ont augmenté plus

Graphique C : Même si leur importance relative a diminué, les cotisations totales aux RPA en fiducie ont augmenté.



Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie

rapidement. Par exemple, les revenus de placements (en grande partie sous forme d'intérêts sur obligations et de dividendes en actions) sont devenus plus de 12 fois plus grands entre 1976 et 1998, passant de 1,6 milliard de dollars à 20,5 milliards de dollars. En 1983, ils sont devenus la plus grosse source de revenu, dépassant les cotisations combinées d'employeurs et d'employés. La valeur des revenus de placements a crû chaque année au cours de la période, à l'exception d'une très légère baisse en 1991.

Le revenu de placements est étroitement lié aux taux de rendement des obligations, qui suivent habituellement de près les taux bancaires. Ainsi, il augmente plus pendant les périodes où le rendement des obligations est élevé que durant celles où le rendement des obligations est bas. Par exemple, la hausse des taux de rendement des obligations au début des années 80 s'est traduite par une augmentation annuelle importante des revenus de

placements; à l'inverse, pendant presque tout le reste des années 80, la chute des taux de rendement des obligations a ralenti la croissance des revenus de placements des caisses de retraite. Depuis quelques années, les taux de rendement des obligations sont relativement faibles et réduisent la croissance annuelle des revenus de placements des caisses de retraite en fiducie (graphique D).

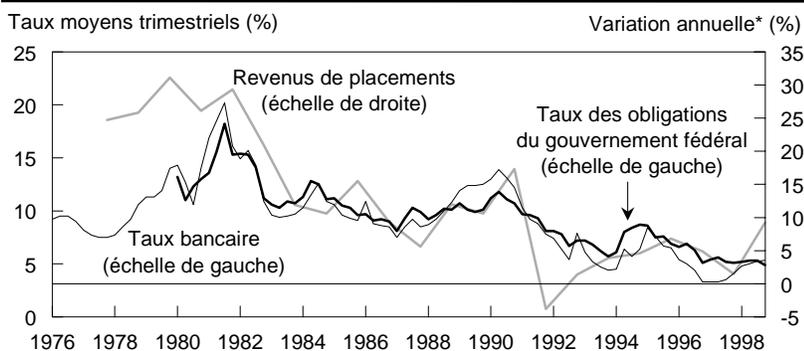
Les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie procèdent aussi à l'achat et à la vente d'actions. Le secteur entier affiche un profit net tiré de ces opérations pour toutes les années de la période étudiée, et les montants ont augmenté considérablement depuis 1990, atteignant 23,5 milliards de dollars en 1998. L'année 1996 représente un point tournant, car c'est alors que les profits de la vente de titres (actions) ont égalé les revenus de placements comme source de revenu (18,9 milliards de dollars dans les deux cas).

Sécurité et croissance

Les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie sont tenus par la loi de s'assurer que les actifs gérés ne sont pas en danger. Ils doivent agir avec circonspection en prenant leurs décisions de placement. La norme veut qu'une caisse de retraite ait environ de 35 % à 40 % de ses actifs en obligations et de 35 % à 40 % de ses actifs en actions ou dans des fonds d'actions communs; le reste devrait être en liquidités, en placements à court terme, en biens immobiliers ou en avoirs hypothécaires. L'affectation de 35 % à 40 % des fonds au marché boursier nécessite une stratégie expressément axée sur le versement de prestations de retraite, puisque c'est là l'objectif financier des placements des caisses de retraite. Une façon d'investir dans le marché boursier consiste à s'aligner sur la composition d'un indice comme le TSE 300. Autrement dit, les gestionnaires des caisses de retraite achèteraient des actions des secteurs des communications, des transports et de la vente au détail (et des autres secteurs) dans la même proportion que ces secteurs sont représentés (pondérés) dans l'indice. Cette stratégie se fonde sur le fait qu'à long terme, tous les indices principaux ont affiché une augmentation de valeur. Toutefois, la composition de l'indice change également au fil du temps et, par conséquent, nécessite une révision de la composition de l'actif d'une caisse de retraite après quelques années. Cette stratégie, entre autres, a été largement utilisée par les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie.

Le RRQ permet d'investir dans les marchés financiers depuis un certain temps déjà, tandis que le

Graphique D : Dans le cas des RPA en fiducie, les revenus de placements sont étroitement liés aux taux de rendement des obligations.



Sources : Enquête trimestrielle sur les caisses de retraite en fiducie; CANSIM
* Quatrième trimestre par rapport à celui de l'année précédente.

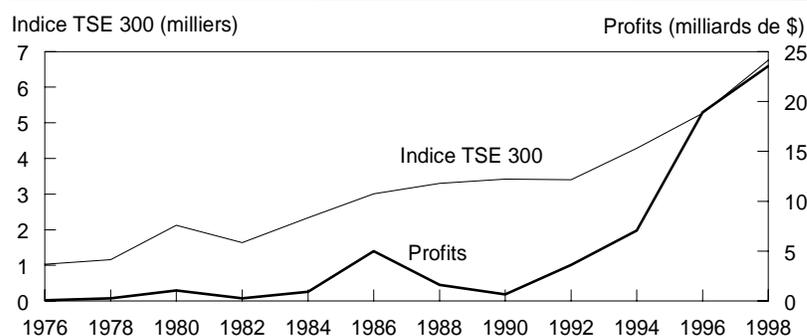
RPC n'a permis d'investir directement dans des actions que récemment.

Quand acheter et vendre

Si les gestionnaires des caisses de retraite décident de vendre des actions afin de réaliser des profits, la croissance annuelle de ces derniers reflétera la croissance annuelle d'un indice du marché boursier (graphique E). La montée du TSE 300 aussi bien que des profits des caisses de retraite se poursuit de façon constante depuis 1992. Dès 1994, les gestionnaires en étaient à vendre rapidement pour tirer parti de la montée du cours du marché, quitte à réinvestir ensuite les profits pour acheter, puis vendre, d'autres actions.

Ces décisions quant à acheter ou vendre sont prises au cours des années, et non au fil des jours ou des mois. Les gestionnaires des caisses de retraite ne suivent pas le marché à la minute près, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas à la recherche de gains à court terme ou de profits qui seraient réalisés en suivant l'évolution quotidienne des cours du marché, même s'ils avaient les moyens de « se permettre » des pertes importantes à court terme. L'investissement en vue de la retraite, qu'il soit fait par les gestionnaires des caisses de retraite ou par des particuliers, est une tâche de longue durée, sans égard à l'état du marché, même si certains secteurs économiques deviennent non rentables ou que les cours sont en baisse dans les marchés boursiers étrangers. La stratégie de l'investissement à long terme dans le marché boursier, conjuguée à des placements dans les marchés plus conventionnels des obligations, est

Graphique E : Si les gestionnaires de caisses de retraite en fiducie vendent lorsque les indices du marché montent, les profits augmentent.



Sources : Recensement des caisses de retraite en fiducie; CANSIM

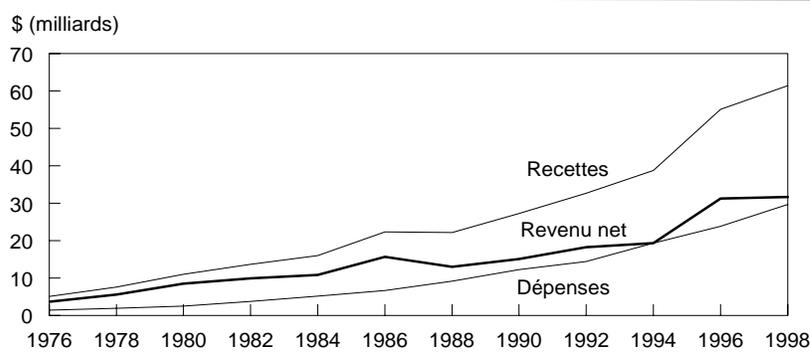
destinée à offrir la sécurité requise par les futurs prestataires tout en procurant une croissance de la valeur des actifs des caisses de retraite.

Flux de trésorerie positif

Les prestations versées aux participants retraités constituent l'élément le plus important des dépenses d'une caisse de retraite en fiducie.

D'autres dépenses sont liées directement à la gestion des actifs de la caisse, notamment les frais d'administration. La vente de certaines actions entraîne également des pertes. Il n'en reste pas moins que le secteur des caisses de retraite en fiducie a toujours eu un flux de trésorerie positif, c'est-à-dire que les recettes ont toujours nettement dépassé les dépenses (graphique F).

Graphique F : Les caisses de retraite en fiducie ont toujours eu un flux de trésorerie positif.



Source : Recensement des caisses de retraite en fiducie

Résumé

Les régimes de pension agréés représentent, en dollars, l'élément principal du système de revenu de retraite. La plus grande partie des sommes relevant des RPA se trouve dans des caisses de retraite en fiducie et est activement investie dans les marchés financiers. Ces placements ont permis de réaliser des recettes considérables. Durant les années 70, les revenus provenant des cotisations ont été l'élément moteur de la croissance des actifs des caisses de retraite, suivis des revenus de placements pendant les périodes de taux d'intérêt élevés des années 80 et du début des années 90. Depuis quelques années, les profits tirés de la vente d'actions viennent au premier rang.

Les cours du marché détermineront si les profits de la vente d'actions resteront le moteur principal du revenu net. Les gestionnaires des caisses de retraite en fiducie sont tenus par la loi de s'assurer de la viabilité de la caisse. Ainsi, les cotisations et les revenus de placements tirés d'investissements à faible risque, tels que les intérêts sur obligations et les dividendes en actions, resteront d'importantes sources de revenu pour les caisses de retraite, protégeant celles-ci efficacement contre l'instabilité du marché boursier et garantissant pour ainsi dire les prestations de retraite sur lesquelles comptent les participants au régime.

Perspective

Notes

- 1 Les données sont celles de 1998, les plus récentes qui existent pour tous les programmes.
- 2 Toutes les valeurs monétaires sont en dollars courants (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas corrigées en fonction de l'inflation).
- 3 Depuis avril 1999, le Conseil de placement du RPC investit dans un fonds indicial constitué de compagnies inscrites au TSE 300.

Document consulté

STATISTIQUE CANADA. *Caisses de retraite en fiducie, statistiques financières*, n° 74-201-XPB au catalogue, Ottawa, 2000.